

| SALON DECKTECH |

# La nouvelle révolution industrielle

Le lycée Deck, à Guebwiller, accueillera les 26 et 27 mars, l'édition 2018 de son salon Decktech. Cette année, ce rendez-vous destiné aux élèves, aux enseignants et aux industriels, aura pour thème « la fabrication additive, la quatrième révolution industrielle ».

Élise Guilloteau

Pendant deux jours, les lundi 26 et mardi 27 mars, le lycée Deck, à Guebwiller, accueille la nouvelle édition du salon Decktech, consacré cette année à la « fabrication additive, la 4<sup>e</sup> révolution industrielle ».

« Pour le grand public, cette technologie est plus connue sous le terme d'impression 3D. Mais en fait, il s'agit de toutes les fabrications par addition de matière, plastiques ou métalliques », précise Eric Marx, l'un des enseignants du pôle Ortech (Outillage rapide technologique) du lycée.

Au-delà des machines, ce salon présentera également les logiciels qui permettent d'optimiser la conception des pièces.

Enfin, il sera question de rétro-conception ou comment passer d'un élément réel à sa version virtuelle pour revenir, *in fine*, à la fabrication.



Les enseignants du pôle Ortech du lycée Deck de Guebwiller s'apprêtent à accueillir la nouvelle édition du salon Decktech, consacré à la fabrication additive.

Photos L'Alsace/Élise Guilloteau

## « On peut fabriquer n'importe quelle pièce »

On l'aura compris, ce Decktech 2018 présentera des technologies de pointe qui commencent à être utilisées dans l'industrie. Mais en quoi le développement de ces technologies constitue-t-il une révolution ?

« La fabrication additive change radicalement notre façon de voir la fabrication de pièces », souligne Abdelhafid Haderba-

che, lui aussi enseignant au pôle Ortech.

« Traditionnellement, on fabriquait des pièces par enlèvement de matière ; là, c'est l'inverse. Et désormais, on peut fabriquer n'importe quelle pièce, il n'y a plus de limites ! »

Les conséquences de ces nouvelles technologies sont importantes. « Avant, selon les pièces, il y avait des heures de travail et du stockage, avant de lancer la

production proprement dite. Désormais, les industriels peuvent se lancer dans des mini-séries, du sur-mesure, voire de la pièce unique. Ils peuvent être très réactifs face à des besoins spécifiques », ajoute Johan Charpentier, autre enseignant de l'équipe.

Et de citer quelques entreprises qui se sont lancées avec succès dans ces mini-séries ou qui sont passées à la fabrication additive, comme Hager ou PSA.

dont témoigneront des fabricants de machines mais aussi des entreprises qui les utilisent.

« En expliquant en quoi ces machines répondent à leurs besoins et permettent de nouvelles perspectives de production, des industriels pourraient en convaincre d'autres. Grâce à ce salon, des entreprises du secteur auront l'opportunité d'en apprendre davantage sur des technologies qu'elles connaissent peu. Ce qui les amènera peut-être à se diversifier ou à prendre une avance technologique », avance Johan Charpentier.

Précisons que des machines seront exposées dans les ateliers du pôle Ortech, en particulier une presse à injection de plastique ou encore un scanner 3D pour l'industrie.

## Nouveaux profils, nouvelles formations

Derrière ces nouvelles façons de produire, il y a aussi une refonte complète de la conception des pièces. « Dans les entreprises,

on commence à voir apparaître de nouveaux profils de postes », indique Johan Charpentier qui, comme ses collègues, sait les changements intervenus dans les formations, mais encore peu connus par les professionnels.

Ce salon est donc aussi, pour le lycée, une promotion des formations qu'il propose, en phase justement avec ces évolutions technologiques. « Nous allons présenter aux élèves et aux enseignants ce qui se fait dans l'industrie ; et aux industries, les formations que nous dispensons et les compétences de nos élèves », expliquent les enseignants.

Ce salon va rassembler beaucoup de monde. Outre les fabricants de machines industrielles, des vendeurs de logiciels professionnels ou des entreprises utili-

satrices de ces technologies, il y aura de grandes écoles (INSA Strasbourg, UTBM...), du CRITT (le centre régional d'innovation et de transfert de technologie) mais aussi des chercheurs du CNRS.

Le Decktech accueillera enfin Alain Bernard, le vice-président de l'AFPR (l'association française de prototypage rapide fabrication additive), également directeur de la recherche à l'École centrale de Nantes.

**S'INSCRIRE** Les industriels du secteur qui voudraient participer à ce salon, mardi 27 mars, peuvent encore s'inscrire par mail à l'adresse [ortech.deck@ac-strasbourg.fr](mailto:ortech.deck@ac-strasbourg.fr)

**Y ALLER** Salon Decktech 2018, lundi 26 et mardi 27 mars, de 9 h à 17 h, au lycée Deck à Guebwiller.

## Des conférences pour tous

Ce salon Decktech 2018 propose à la fois des conférences et des temps de rencontres avec des exposants.

La première journée (lundi 26 mars) est destinée aux enseignants et aux étudiants des lycées professionnels et techniques de l'académie de Strasbourg ; le lendemain, mardi 27 mars, le salon est ouvert aux industriels.

Cinq conférences sont prévues :

- « État des lieux d'une révolution : la 3D 4.0 », par M. Bernard, vice-président de l'AFPR (Association française de prototypage rapide fabrication additive).

- « L'optimisation topologique : nouvelles réflexions sur la conception additive », par M. Braymand (entreprise Brodrex) ; démonstrateur Netfabb (Autodesk).

- « La fabrication additive métallique sous toutes ses formes », par M. Dembinski (enseignant chercheur à l'UTBM) ; M. Salti (directeur Technocast) ; M. Gaufilet (directeur Irépa Laser).

- « La rétroconception : une réalité industrielle », par M. Krauth (responsable du service techni-

que de mécanique IPHC) ; M. Siferferl (responsable groupes process/FAO/qualité PSA) ; M. Demarche (technico-commercial Boreal3D).

- « La fabrication additive plastique au service de l'outillage », par M. Ponsard (responsable service prototype Hager) ; MM. Cecchet et Saumon (enseignants à l'INSA) ; M. Bois (responsable produit impression 3D Technologie Service).

Le lundi, il y aura également un point sur « comment engager votre transformation vers l'industrie du futur ? », par M. Bonin de la CCI Alsace Métropole.

Enfin, le mardi, la journée avec les industrielles s'achèvera sur une table ronde permettant d'échanger sur les perspectives offertes par ces nouvelles technologies sur les dix prochaines années.

Avec un tel programme, le salon a obtenu soutien notamment de la CCI mais aussi de la Communauté de communes de la région de Guebwiller, heureuse d'accueillir un tel événement sur son territoire.

4

Le chiffre

C'est le nombre de révolutions industrielles que l'industrie a connu depuis ses débuts.

La première est liée à la vapeur ; la deuxième, à l'électricité ; la troisième à la naissance d'internet.

La quatrième, elle, serait en cours. Elle est liée au développement de la fabrication additive.



L'empreinte de ce mousqueton et l'objet lui-même sont en thermoplastique. Ils ont été fabriqués sur une presse à injecter, qui sera présentée au salon Decktech.

## Informez les industriels

C'est que le matériel a beaucoup évolué ces dernières années. Les imprimantes 3D par dépôt de fil fondu, réservées au grand public, ne sont que la partie visible de l'iceberg.

Et pour les entreprises, elles ne servent plus seulement à produire des prototypes : « Les nouvelles machines industrielles permettent de passer à la fabrication », rappellent Eric Marx et Abdelhafid Haderbache. C'est ce

## Justice

### Des vols d'outils « pour manger » à Lautenbach-Zell/Sengern

Dans la nuit du 28 au 29 juillet 2017, un vélo et de l'outillage ont été volés dans une maison de Lautenbach-Zell. En août, des vitres de voitures stationnées en forêt ont été brisées. Dans l'un des véhicules, les voleurs ont récupéré une carte bancaire, dont le paiement sans contact leur a permis d'effectuer quelques achats à bon compte. Toujours à Lautenbach-Zell, le 11 août, un propriétaire en plein nettoyage a constaté la disparition de son téléphone. « J'avais des dettes », explique Jérémie Fischer, l'un des prévenus. Plusieurs objets comme des GPS ont été revendus dans des dépôts-ventes. Ils étaient quatre, dont une jeune femme de 25 ans, à comparaître jeudi devant le tribunal correctionnel de Colmar, impliqués dans une demi-douzaine de vols, à Lautenbach, Westhalten, Soultz... Plusieurs sont consommateurs de stupéfiants. La plupart ont un casier judiciaire. L'un d'eux comparait d'ailleurs entre deux policiers, détenu dans une autre affaire. Djonathann Galdini reconnaît tout ce qu'on lui reproche. « De la pure franchise », signale son avocat M<sup>e</sup> Wolber.

L'un des prévenus avancera : « C'était pour manger. » Lors du vol de vélo et des outils, ils n'ont pas touché au stock de conserves : « Manger une tronçonneuse, ce n'est pas simple », ironise la présidente. « Ils sont hors sol, tonne le

ministère public. Ils doivent très vite redescendre sur la terre ferme ! » Le plus impliqué, Jérémie Fischer a été condamné à neuf mois de prison et 18 avec sursis mise à l'épreuve et une amende de 300 €. Le détenu écope de sept mois de prison avec la même amende. Le troisième, 27 ans, a été condamné à six mois de prison et 12 avec sursis mise à l'épreuve ; la jeune femme, à un an avec sursis mise à l'épreuve.

### Fichiers pédopornographiques : retour à Guebwiller

Le quinquagénaire est toujours suivi par un psychologue. En août 2016, il avait déjà été mis en cause après la découverte de fichiers pédopornographiques dans son ordinateur à Guebwiller. Les enquêteurs sont revenus vers lui. L'interpellation d'un internaute dans les Pyrénées-Atlantiques avec qui le Guebwillerois échangeait au sujet des « petits jeunes » les a remis sur sa piste. Le ministère public parle de « échanges catastrophiques ». « Si vous avez échangé avec d'autres correspondants, il est possible que vous soyez de nouveau appelé à la barre », prévient la présidente. « Internet ne connaît pas la prescription », enchaîne le procureur de la République Jean-Jacques Gauthier. Mais il connaît le lynchage. Agé de 54 ans, José Mahieux a été condamné à un an de prison avec sursis mise à l'épreuve. Il devra se soumettre à des soins et à l'interdiction d'entrer en contact avec des mineurs pendant dix ans.

VOTRE BOUTIQUE LINGERIE SIPP À WITTENHEIM | 45 RUE DES MINES